

**Calendrier du mouvement national à gestion déconcentrée :  
phase interacadémique**

**I. Mouvement général**

du 16 novembre 2022 – 12 H au 7 décembre 2022 – 12 H	Saisie des demandes de mutation sur I-prof -siam
7 décembre 2022	Priorité au titre du handicap : date limite d'envoi des demandes formulées au titre du handicap auprès du médecin conseiller technique du recteur
8 décembre 2022	Édition et signature, par le candidat, de la confirmation de demande de mutation + transmission de cette confirmation et des pièces justificatives au chef d'établissement
15 décembre 2022	Date limite d'envoi par le chef d'établissement des confirmations de demande de mutation signées et des pièces justificatives au rectorat (DPE ou DPAE)
du 15 décembre 2022 au 13 janvier 2023	Contrôle des barèmes et traitement des demandes par la DPE et la DPAE
du 16 janvier 2023 au 30 janvier 2023	Affichage des demandes et des barèmes sur I-prof-Siam (possibilité de demander la rectification du barème affiché)
30 janvier 2023	Date limite de demandes de rectification des barèmes par les candidats
31 janvier 2023	Remontée des demandes et barèmes à l'administration centrale
10 février 2023 - minuit	Date limite de dépôt des demandes tardives, des modifications ou des annulations
7 mars 2023	Consultation des résultats

**II. Mouvement interacadémique des PEGC**

du 16 novembre 2022 – 12 H au 7 décembre 2022 – 12 H	Saisie des demandes de mutation sur I-prof -siam
8 décembre 2022	Édition et signature, par le candidat, de la confirmation de demande de mutation + transmission de cette confirmation et des pièces justificatives au chef d'établissement
9 janvier 2023	Date limite de transmission des confirmations de demande de mutation signées, et des pièces justificatives au chef d'établissement
16 janvier 2023	Date limite de transmission par le chef d'établissement du dossier de mutation vérifié
27 janvier 2023	Date limite d'envoi aux recteurs d'académies demandées des dossiers complets de demandes de mutation des PEGC par la DPE
7 mars 2023	Consultation des résultats

**III. Mouvement sur postes spécifiques**

du 16 novembre 2022 – 12 H au 7 décembre 2022 – 12 H	Saisie des vœux sur I-prof-Siam + Dépôt du CV et de la lettre de motivation dans Colibris par les candidats à un poste POP
du 8 décembre 2022 au 11 janvier 2023	Présélection, commissions d'entretiens et communication par la commission des avis et classements relatifs aux candidatures POP à la DPE
9 janvier 2023	Remontée des candidatures à l'administration centrale
16 janvier 2023	Remontée des avis et classements SPEN et POP à l'administration centrale
7 mars 2023	Consultation des résultats